



PHOTO : JEAN-FRANÇOIS LEBLANC

Tendance

Êtes-vous filmé à votre insu ?

François Beauregard

Rédacteur en chef

La généralisation d'outils technologiques bon marché tels que les lecteurs MP3 et les téléphones cellulaires permet à tout un chacun de vous filmer à votre insu. La vidéosurveillance par les usagers fait ainsi son apparition çà et là dans les services publics. Bienvenue dans l'univers de Big Brother !

En Mauricie et au Saguenay, des enseignantes et des enseignants ont eu la désagréable surprise de retrouver sur Internet un vidéoclip d'eux-mêmes filmés à leur insu. Pour le moment, le phénomène demeure marginal, mais il pourrait bien prendre de l'ampleur. Il suffit de naviguer sur le site YouTube pour s'en convaincre. À la requête *profs*, le site YouTube affiche 4 173 résultats et on peut y visionner des vidéos de plusieurs pays.

« De tout temps, des enseignants ont eu à vivre un coup monté de la part de leurs élèves. Aujourd'hui, la différence c'est qu'on le retrouve sur le Web dans l'espace public. C'est normal que les jeunes aient des écarts de conduite, mais les moyens actuels mis à leur disposition font en sorte qu'un problème banal de relation enseignant-élève peut prendre des proportions démesurées surtout s'il est diffusé sur Internet sans être mis en contexte », précise Aline Beaudoin, présidente du Syndicat de l'enseignement du Saguenay.

L'an dernier, on a filmé une enseignante et on a diffusé la vidéo sur Internet dans le but de se moquer de son apparence physique. « Les directions d'école doivent prendre leurs responsabilités et appliquer des sanc-

tions qui sont à la hauteur des offenses commises pour bien signaler aux

jeunes ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas », croit Rosaire Morin, président du Syndicat de l'enseignement de la Mauricie.

Les codes de vie d'un grand nombre d'écoles interdisent les cellulaires et

les filles ne peuvent plus apporter leur sac à main en classe, mais il est difficile d'en assurer pleinement l'application compte tenu de la taille réduite des objets en cause.

« Ça ne s'est jamais vu dans l'histoire de l'humanité qu'autant de personnes transportent sur elles des outils capables de faire des enregistrements vidéo, photo ou audio. Associés au Web, ces outils acquièrent une puissance considérable », observe Pierrot Péladeau, chercheur invité au Centre de bioéthique de Montréal et chercheur associé au CEFRIO¹.

« Autrefois, les outils de collecte d'images étaient de grandes dimensions, coûteux, complexes d'utilisation et on les retrouvait dans les mains des professionnels aguerris comme les caméramans, les photographes et les journalistes. Le problème maintenant c'est

que le téléphone cellulaire est très accessible et il permet à un grand nombre

de personnes de tous âges de faire du vidéo-reportage et de le diffuser largement, une activité autrefois réservée à une élite professionnelle rompue aux questions éthiques.

« Collectivement, il nous faut assumer des responsabilités à la hauteur de

la puissance des nouveaux outils qu'on a entre les mains. C'est là le grand défi qu'il nous faut relever, estime Pierrot Péladeau. Il faut éduquer l'ensemble des utilisateurs de ces outils ; il y a là un travail majeur d'éducation à la vie en société. Avec l'universalisation des outils et des moyens de diffusion, il faut universaliser les normes et les règles d'utilisation. » Cette responsabilité incombe à plusieurs instances : les fabricants, les employeurs, les compagnies d'hébergement de sites, le milieu scolaire, les parents. « En fait, de conclure le chercheur, nous sommes interpellés par des questions liées à la mise à jour des règles du vivre ensemble dans une société de plus en plus technologique. »

1 CEFRIO : Centre francophone d'information des organisations.



Rosaire Morin



Aline Beaudoin